



## Problème d'insectes, qui doit payer?

Par **loloarno31**, le **20/06/2010** à **19:34**

Bonjour,

Mon appartement est envahi par des insectes noirs, pas dangereux mais inconfortable. Un professionnel m'a précisé que ce n'était en rien dû à un manque de propreté et d'hygiène, mais uniquement dû au changement climatique.

Le coût de traitement étant de 180€, mon propriétaire souhaiterait partager ces frais. Mais ma question est : qui paie dans ce cas là, le locataire, le propriétaire ou les deux? Merci d'avance.